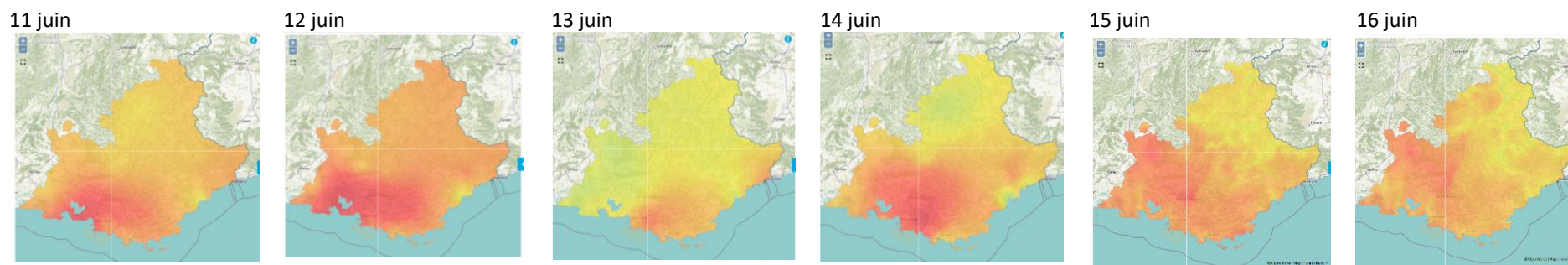


Juin 2021 : premier épisode de pollution photochimique à l’ozone

Le 15 juin 2021

AtmoSud a observé depuis vendredi 11 juin des niveaux élevés en ozone dans les Bouches-du-Rhône et les territoires proches.



Niveaux d’ozone du 11 au 16 juin 2021 en région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur

Un épisode précoce et intense

Les valeurs maximales au cours de cette période ont été observées le 12 juin avec $199 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}^*$ à Martigues, $194 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ à Istres, $188 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ à Salon-de-Provence et $186 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ à Berre-l’Étang. La masse d’air chargé en ozone est apparue à l’est du département des Bouches-du-Rhône et s’est déplacée avec le vent vers le Vaucluse.

*Le seuil d’information-recommandations est fixé à $180 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$.

Notre région est concernée par une pollution chronique issue des nombreuses activités humaines. En été, aux premiers rangs des activités émettrices, on retrouve le **transport routier**, **l'industrie**, et le transport **maritime**.

La **chaleur** qui s'est installée sur notre région entraîne une dégradation de la qualité de l'air. Le soleil, la chaleur et les vents modérés provoquent la transformation des polluants dits « **primaires** » en une pollution secondaire, dite « **photochimique** ». Le traceur principal de cette pollution est **l'ozone**, mais il est accompagné d'autres polluants comme les **particules ultrafines** (PUF). Cette pollution photochimique vient s'ajouter à la pollution locale habituellement présente. Poussée par les régimes de brises thermiques, cette pollution couvre de larges territoires, y compris des zones rurales éloignées des villes et pôles industriels. Les niveaux d'ozone les plus importants sont enregistrés au cours de l'après-midi.

Cet épisode de pollution devrait persister dans les jours à venir en raison de conditions météorologiques estivales.

Suivre l'évolution de l'épisode en cours : <https://www.atmosud.org/pollutions>

Un épisode de pollution qui devrait se poursuivre

Il a débuté le 11 juin et concerne les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. D'après les prévisions de Météo-France concernant la chaleur, l'épisode de pollution devrait durer jusqu'à la fin de la semaine.

Afin de **limiter l'exposition des populations** à cette pollution, des mesures de **restriction des activités polluantes** ont été prises par les Préfets. Elles concernent aussi bien les activités industrielles que les transports.

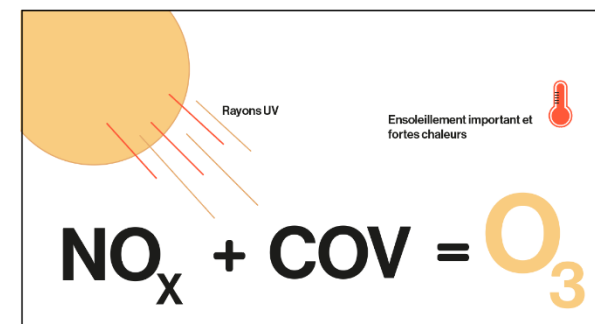
Les effets sur la santé de cette pollution se traduisent par une aggravation des problèmes **respiratoires** et **cardio-vasculaires**.

Pour rappel, une période de 17 jours avec de la pollution à l'ozone avait été observée en 2019. Ce type de séquences pourrait se reproduire au cours de l'été 2021.

Rappel des recommandations comportementales lors d'un épisode de pollution à l'ozone

- Limitez, pour les déplacements privés et professionnels, l'usage des véhicules automobiles par recours au covoiturage, aux transports en commun et aux modes de déplacement non polluants (marche à pied, vélo)
- Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre et l'encadrement des dérogations
- Arrêtez, en période de chauffe, l'utilisation des appareils de combustion de biomasse non performants (foyers ouverts, poêles acquis avant 2002)
- Maîtrisez la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation)
- Reportez les travaux d'entretien ou nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis

PROCESSUS DE FORMATION DE L'OZONE



À propos d'AtmoSud

AtmoSud est l'observatoire indépendant de **Surveillance de la Qualité de l'Air en Provence-Alpes Côte d'Azur**. Cet observatoire, agréé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, est une structure associative regroupant 4 collèges d'acteurs. AtmoSud est membre de la fédération Atmo France.

AtmoSud a pour mission **d'évaluer l'exposition de la population aux polluants atmosphériques, informer les populations** sur la qualité de l'air au quotidien et en cas de pics de pollution, et **de les sensibiliser** aux comportements qui permettent de la préserver, **d'accompagner les acteurs des territoires** (services de l'État, collectivités, industriels) dans les actions visant à préserver et améliorer la qualité de l'air dans une approche intégrée air/climat/énergie/santé.

Contact presse :

Mélanie Selvanizza 06 19 19 18 65 – melanie.selvanizza@atmosud.org

Pour plus d'informations,

consultez notre site internet : www.atmosud.org

